



Déclaration liminaire au CSASD du 26 février

**Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation Nationale, mesdames et messieurs
les membres du CSASD,**

Depuis avril 2025, plusieurs attaques au couteau perpétrées par des élèves ont eu lieu dans des établissements scolaires, faisant au total deux morts et huit blessés. Tout récemment, deux graves incidents ont eu lieu à Dijon : l'incendie du collège Champollion, qui a traumatisé personnels, élèves et familles, et l'agression par trois élèves d'une agente du collège Rameau. Nous n'oublions pas non plus les agressions et menaces concernant des personnels icaunais à Sens et à Auxerre cette année.

Les réponses sécuritaires apportées ne suffisent pas. C'est sur le climat scolaire et la santé mentale des élèves qu'il faut travailler ! Nous le redisons aujourd'hui.

Le budget 2026, récemment adopté, prévoit la création de 300 postes supplémentaires de psychologues de l'Éducation nationale, d'infirmiers et d'assistants sociaux. Ces renforts sont nettement insuffisants au regard des besoins : la France compte près de 7 000 collèges et 3 700 lycées ! Il faudrait aussi renforcer les équipes de vie scolaire : créer des postes d'AED et de CPE car ce sont eux qui accueillent les élèves tous les jours, dialoguent et peuvent repérer les changements de comportements.

Or pour cette rentrée, combien de postes de CPE ont été créés ? Aucun ! Alors qu'ils sont cités comme acteurs essentiels lors de chaque annonce de mesure pour lutter contre la dégradation du climat scolaire, les CPE vont-ils se voir dotés de baguettes magiques pour faire face à la complexification et la charge de travail de leurs missions ? Et ce avec des équipes d'assistants d'éducation en nombre toujours aussi insuffisant pour les épauler ? Préparer l'année scolaire de millions d'enfants et de jeunes de notre pays est un immense défi tant l'enjeu sociétal est déterminant.

Le Ministre a annoncé que l'École devait être une priorité nationale, pourtant, s'appuyant sur la baisse de la démographie française, il a fait le choix de l'économie, plutôt que celui de la qualité. Les classes comptent de plus en plus d'élèves à besoins particuliers, d'élèves en situation de handicap, pour beaucoup toujours en attente d'accompagnement par des AESH, eux-mêmes toujours en attente de statut, toujours plus d'élèves perturbateurs, plus d'élèves qui vivent dans des familles aux situations toujours plus précaires, et des élèves allophones, en attente de place en UPE2A. Certes nous apprécions les ouvertures de dispositifs ULIS et UPE2A prévus pour la prochaine rentrée, mais cela reste largement insuffisant.

Des investissements à la baisse se traduisent concrètement sur le terrain par la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels. L'éducation de nos enfants n'est pas une charge financière, elle est un investissement stratégique pour l'avenir. L'Institut

des Politiques Publiques dans son étude « Taille des classes et inégalités territoriales : quelle stratégie face à la baisse démographique ? » le confirme : « la réduction du nombre de personnel n'est pas une opération rentable sur le long terme, puisque pour un euro économisé, neuf euros sont perdus pour la société ». Préparer une rentrée scolaire ne devrait pas revenir encore et toujours à compter les élèves pour savoir combien il faut de professeurs... Raisonner sur des moyennes du nombre d'élèves par division E/D, comparer des H/E n'a aucun sens : dans un département rural comme l'Yonne, les disparités sont nombreuses. Des collèges ont des effectifs par division pouvant aller jusqu'à 30 ou 3 élèves. L'ouverture chaque année de dispositifs ULIS nécessaires amène une augmentation automatique de ce fameux H/E, sans pour autant que les élèves dits « ordinaires » n'en tirent le moindre bénéfice.

Pour la rentrée 2026, près de la moitié des collèges de notre département voient leur DHG diminuer de 1h à presque 100 heures postes par rapport à la rentrée 2025. Certains collèges vont demander des audiences afin d'obtenir des heures supplémentaires. Ainsi, le collège de Briennon, avec un élève de plus a une dotation inférieure à celle de l'an dernier initiale. Les collèges Camus et Denfert perdent le même nombre d'heures mais avec une différence sur la prévision d'élèves. Que penser des collèges comme ceux de Migennes listés « dans les collèges en progrès » demandant une attention particulière qui auront entre 1 et 9 élèves de plus mais qui vont perdre des heures ? Est-ce ainsi que l'on aide ces établissements ? Le collège de Paron aura également des effectifs en hausse mais va tout de même perdre des heures. Quant à St Georges, sa perte d'heures avoisine la centaine, avec de nombreux postes menacés... et rappelons-le, avec des élèves de l'ancien collège Bienvenue Martin scolarisés. Saint Florentin va perdre beaucoup également dans sa dotation initiale, collège de REP ! Certes, nous savons que 14 établissements ont reçu des heures supplémentaires récemment confirmées lors du GT de mardi dernier, que d'autres seront peut-être abondés par la suite, mais en avril et en juin, ce qui met les collègues dans un stress important de nombreux mois, attendant pour certains de savoir si leur poste fermera !

Aussi, les élèves en difficulté dans nos établissements icaunais seront forcément plus mal accompagnés, la différenciation pédagogique sera plus compliquée. Alors que les personnels enseignants souffrent d'une surcharge de travail, d'une pression constante et d'un manque de reconnaissance, il est incompréhensible que tant de propositions de suppressions de postes soient programmées pour la prochaine rentrée. Il serait temps d'envoyer un signal fort en revenant sur ces suppressions pour un fonctionnement serein des collectifs pédagogiques.

Le SE-Unsa restera mobilisé en intersyndicale et continuera de défendre une école publique et laïque dotée de moyens suffisants pour garantir la réussite de tous, et de porter la voix de celles et ceux qui la font vivre au quotidien. Nous ne laisserons aucune équipe ni aucun collègue dans la difficulté pour préparer la rentrée et serons toujours disponibles pour accompagner chaque situation. La fragilisation de l'École publique laïque n'est pas une fatalité !

Pour l'UNSA-Education, Clémence Hazart et Lydie Galonzka